

Journée Investisseurs 2014 de SCOR : La mise en œuvre du plan « Optimal Dynamics » est en bonne voie

Début septembre 2013, SCOR lançait son cinquième plan stratégique triennal « Optimal Dynamics », couvrant la période comprise entre mi 2013 et mi 2016. Au cours de sa journée Investisseurs annuelle, organisée aujourd'hui à Londres, l'équipe de management de SCOR, dirigée par Denis Kessler, présente les avancées réalisées au cours de la première année du plan stratégique, et explique en quoi le modèle économique du Groupe est adapté à l'environnement actuel.

Une année après son lancement, la mise en œuvre du plan stratégique « Optimal Dynamics » du Groupe est en bonne voie, parvenant à conjuguer croissance, solvabilité et rentabilité. Le Groupe a dépassé ses objectifs avec un ROE supérieur à 1 000 points de base au-dessus du taux sans risque à trois mois au premier semestre 2014, un ratio de solvabilité estimé pour 2014 de 231 % ainsi qu'un dividende 2013 élevé correspondant à un taux de distribution de 44 %.

Cette année, en outre, a été marquée par plusieurs avancées importantes, notamment l'acquisition et l'intégration de Generali US, la conclusion de plusieurs nouvelles transactions de réassurance Vie relatives à la Longévité et aux Solutions financières et, en réassurance Non-Vie, le lancement d'une nouvelle *business unit* dédiée aux « Alternative Solutions » à apporter à nos clients.

Après avoir procédé à une analyse approfondie de l'évolution du marché de la réassurance Vie et Non-Vie et de l'environnement financier, SCOR poursuit la mise en œuvre du plan « Optimal Dynamics », pour atteindre ses deux objectifs stratégiques de rentabilité et de solvabilité :

- un ROE de 1 000 points de base au-dessus du taux sans risque à trois mois au cours du cycle ;
- un ratio de solvabilité de 185-220 % (pourcentage du capital de solvabilité requis selon le modèle interne du Groupe).

Le Groupe confirme également la poursuite de sa politique cohérente de rémunération des actionnaires.

Dans ce contexte, SCOR maintient ses principales hypothèses de rentabilité technique pour chacun des deux moteurs du Groupe (ratio combiné en réassurance Non-Vie et rentabilité technique en réassurance Vie) et confirme la croissance attendue des chiffres d'affaires Vie et Non-Vie au cours du plan. Par ailleurs, SCOR réitère l'hypothèse d'un rendement des actifs supérieur à 3 % d'ici 2016.

SCOR progresse dans la mise en œuvre des initiatives définies dans son plan et continue d'axer sa stratégie sur l'optimisation de son capital et la rentabilité technique, dans l'objectif de créer de la valeur pour l'ensemble de ses actionnaires.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Un an après le lancement du plan stratégique « Optimal Dynamics », je suis heureux d'annoncer que SCOR est sur la bonne voie. Le Groupe démontre sa capacité d'adaptation à un environnement économique, réglementaire et financier difficile, et poursuit le renforcement de sa position de réassureur mondial de premier plan* ».

*

* *

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 05 mars 2014 sous le numéro D. 14-0117 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».